REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **28 avril 2015**

Compte rendu affiché le **05 mai 2015**

Date de convocation du Conseil municipal le **22 avril 2015**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire élu : **Madame Kaoutar DAHOUM**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Yvan MARGUE, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Jacques ARCHER, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Patrick MANDOLINO.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Mourad BEN DRISS à Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Bernard GENIN à Patrick MANDOLINO, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : **Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB**

Membre démissionnaire : **Marie-France VIEUX-MARCAUD**

Objet :

15.04.0284
Subvention au Barbusse projet Handicap

PRÉFECTURE du RHONE
Reçu le - 5 MAI 2015
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES [illegible]ÉES 7

RAPPORT DE MADAME DA COSTA

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa démarche en faveur du handicap, notre municipalité souhaite impulser et soutenir les actions contribuant à une meilleure intégration des personnes porteuses de handicap.

Au sein du collège Henri Barbusse, un professeur d'EPS, très sensible à la place des personnes handicapées dans la société et notamment dans le sport, propose un temps hebdomadaire aux classes de 4ème et 3ème pour travailler sur la question du handicap, depuis la rentrée scolaire 2013.

De cette initiative est né le BPH (Barbusse Projet Handicap), composé d'une vingtaine d'élèves volontaires et de trois adultes encadrants.

Ce groupe s'est réuni tous les mardis soirs durant l'année scolaire 2013-2014 et a travaillé sur de nombreuses thématiques : langue des signes, lecture et écriture en braille, parcours en fauteuil roulant ou les yeux bandés…Les élèves ont également rencontré plusieurs personnes souffrant d'autisme et de trisomie 21 et ont testé le handisport (basket, aviron, torball…).

Le projet a été reconduit pour les années scolaires 2014-2015 et 2015-2016 et la plupart des élèves se sont réinscris et comptent bien poursuivre et développer le projet, tout en accueillant les nouveaux élèves-membres. L'enjeu supplémentaire est de proposer des actions de sensibilisation au handicap régulièrement dans le collège, afin de toucher les autres élèves et enseignants.

Le Barbusse Projet Handicap touche un public habituellement difficile à sensibiliser : les adolescents. Il a su développer fortement, auprès des élèves participants, la nécessité du vivre ensemble et l'acceptation de la différence.

Cependant victime de son succès, les ressources sont minimes pour pérenniser ce projet.
Au vu des difficultés financières des associations intervenantes, de plus en plus de prestations deviennent payantes et le projet risque de s'affaiblir rapidement.
En conséquence, je vous propose :

- D'attribuer au collège Henri Barbusse une subvention de 1 000€ ;

- De dire que la dépense sera imputée au chapitre 65 article 6574 du budget 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,
- Attribue au collège Henri Barbusse une subvention de 1 000€ ;

- Dit que la dépense sera imputée au chapitre 65 article 6574 du budget 2015

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Mme la Députée - Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY